

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 31

Artikel: Que nous réserve 1921
Autor: S.H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216576>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

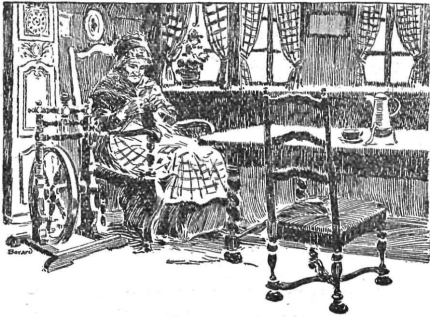
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ENTRE-NOUS VOISINE

IX

BENTENDEZ-VOUS le joyeux tumulte, voisine ? Ce sont les vacances qui arrivent ! Vive nous ! Le merle siffle sa fanfare et les jeunes filles chantent ! Que l'on mette des roses aux fenêtres, des sourires sur les lèvres, partout de la gaieté, les vacances vont passer... les bienheureuses vacances, parfumées de grand air et de doux repos !

Hélas, elles passent et nous restons ! Elles passent, mais point si vite que nous n'ayons le temps d'user des biens qu'elles nous apportent en cadeau de bienvenue. Dons précieux de la halte dans le travail, de la détente au milieu des inévitables soucis, d'un peu de bonheur imprévu dérobé à la monotone routine de l'année ! Il faut en profiter autant qu'on peut, c'est un devoir comme un autre, voisine. Il est nécessaire que chacun ait sa part de vacance et c'est pourquoi, aussi, il faut respecter la part des autres. On peut tellement, sinon pour la joie, du moins pour le bien-être d'autrui ! Déjà l'agrément de la vie de famille dépend beaucoup du bon vouloir de chacun, mais la vie d'hôtel, encore davantage, nécessite ces menues attentions, cette entr'aide silencieuse, sans laquelle l'existence en commun devient facilement insupportable.

Tout naturellement en vacances, on se laisse aller à ses goûts. On a raison, mais permettez-moi, voisine, de remarquer avec vous qu'un peu de courtoisie envers « les autres » n'empêche point cet aimable laisser-aller.

N'est-il pas possible de partir au petit jour pour quelque ascension sans frapper les portes et crier son plaisir ? N'est-il pas possible de prendre son repos à des heures normales qui ne gênent point les bien-portants ? N'est-il pas possible, enfin, pour les uns comme pour les autres, de « demander » au lieu de « réclamer », de « constater » au lieu de « grogner ».

Voisine, mon amie, vous allez partir. Bon voyage ! Là-haut, là-haut sur la montagne, comme dit la chanson, n'oubliez pas de regarder autour de vous. Que la bonne humeur, dont vous avez le privilège, soit la sauvegarde des vacances des autres... et les vôtres, n'en doutez pas, seront heureuses ! Surtout, voisine, pensez quelquefois à ceux, à tous ceux que de méchantes circonstances privent de liberté, d'air pur... de vacances, et Pamicroche, alors, vous semblera légère... pareille à une fragile bulle qu'emporte le premier souffle. L'Effeuilleuse.

LOGIQUE ENFANTINE. — Un gosse est en bateau avec son père.

— Dis, papa, fait-il tout à coup, quand on sait où est un objet, peut-on dire qu'il est perdu ?

— Mais non, mon chéri.

— Eh bien ! j'ai laissé tomber tes jumelles dans le lac.

LES VIELLES COUTUMES S'EN VONT

LES lignes suivantes sont extraites du *Journal de Bex*. Peut-être susciteront-elles quelque réponse à la question qu'elles contiennent :

« Une tradition qui s'en va... après bien d'autres. Autrefois, il n'y a pas encore bien longtemps, quand on parcourait nos hameaux et nos villages, même celui de Bex, il n'était pas rare de voir, cloué contre une paroi de grange ou même sous le pignon des maisons, un beau soldat, grandeur naturelle, peinturluré d'un uniforme aux couleurs crues et qui, atteint en plein corps par la balle d'un tireur adroit, vous regardait fixement, impassible et souriant selon

la fantaisie du peintre qui lui avait frisé la moustache.

» On avait l'impression que celui qui avait envoyé cette balle-là était fier de son coup, et toute sa maison avec lui.

» A présent, on n'en voit plus guère, que des vieux toujours les mêmes, tout fanés, fendillés par la pluie et le soleil, avec une figure dépeinte, lamentable. Sie transit...

» Est-ce qu'il ne s'en fait plus ? ou n'en gagne-t-on plus ? N'y a-t-il plus de bons tireurs parmi nous ? N'a-t-on plus le même goût qu'autrefois pour ce sport, notre orgueil national ? ou n'a-t-on plus la même fierté de mettre en évidence la preuve qu'à l'occasion on saurait viser son homme, s'il le fallait ?

» A présent ce qu'on cloue aux portes de granges, c'est la collection des primes gagnées par les bêtes. »

QUE NOUS RÉSERVE 1921

LES Hébreux basaient leurs pronostics météorologiques de l'année en cours, en observant la lune du mois de Mars, et en tiraient certaines conclusions.

Voici ce que nous trouvons dans le calendrier qu'ils nous ont laissé, et qui semble se rapporter assez exactement à ce qui se passe aujourd'hui, dans presque tout l'Univers.

Les Hébreux disaient : Si la lune renouvelle un Lundi de Mars, la lune dominera cette année; si le dit jour est serein et paisible, cherté de toutes choses et en tous lieux; s'il est pluvieux, abondance; s'il est nébuleux, peste et cherté de vin et d'huile; s'il est venteux, guerre et cherté; s'il tonne, mort de rois, de princes, gens de guerre et autres notables; s'il fait du soleil, cherté, trombes d'eau, et l'année sera entièrement mauvaise.

En 1921, la lune a renouvelé un Lundi, le temps a été clair et serein, le soleil a brillé toute la journée. Concluez ! S. H.

UNE ÉTRANGE AVENTURE

CEST celle qui serait arrivée, en 1771, à un pasteur du Jura bernois, et dont on va lire le récit, raconté par lui-même dans une lettre qu'il adressa au ministre David, de Vufflens-le Château. A vrai dire, nous ne connaissons ce document que par une copie obligeamment communiquée par M. le Syndic de Premier; cela expliquerait les innombrables fautes d'orthographe dont il est criblé, et que nous avons scrupuleusement respectées.

Ceci dit, voyons la lettre en question; elle est ainsi conçue :

* * *

Monsieur,

Je me donne l'honneur de vous faire part de ce qui m'est arrivé dernièrement. C'est quelque chose de surprenant et si extraordinaire que vous ne serez pas fâché dans estres informé, d'autant plus que par la Grace de Dieu, c'est qu'une chose aussi particulière n'est pas seulement arrivée pour le bien de mon âme, mais aussi pour le biens de la vôtre et par sa miséricorde infinie; voulan encore bien nous averti avec tant de bonté des triste malheur qui pendent sur nos têtes criminelles, et qui vont fondre sur ce monde criminel, si l'on ne se repend et si l'on ne s'amende.

Ainsi que cet événement, que je puis vous assurer être véritable, ayant vu de mes propres yeux et entendu par moy même les choses que je vais vous raconter. Dieu veuille seulement mon cher Monsieur que nous en fasson notre profit, et que nous ne soyons pas ingrat envers Dieu et sa divine bonté qui nous convie à la repentance; il est terrible de tomber entre les mains du Dieu, vivant quand les tems de ses justes vangeances sont arrivées. Que sa bonté nous préserve de semblables malheur. Ami, voici (la) chose (qui) m'est arrivée :

Etant sorti de Embdon, environnt les sept heures du matin, pour aller prêcher à Glozon, méditant sur mon texte et sur les choses que j'avais à dire dans mon sermon, le long d'un petit sentier qui est presque tout couverts de planches à cause de la boues; lors que jus fait un peut de chemin regardant devant moy, je découvris un personnage qui se tenoit ar-

retté dans mon sentier. Etant arrivé proche de luy, je remarquai que cettoit un vieillard chenu ayant la barbe; son peut de cheveux étoient blanc comme la neige; il s'appuyoit sur un baton, ses habis étoient (si) extraordinaires que je n'en avoit jamais vu de semblables. Ils rendoient une couleur jaunâtre comme l'airin bien poli; ses bas étoient de la mesme couleur; sur sa tête il portoit un bonnet à trois coins, forme de triangle, il étoit d'un bleu céleste, il avoit l'air mageste la contenance fort grave et sérieuse. Après l'avoir ainsi considéré un moment, je passai près de luy, en luy souhaitant le bonjours. Il ne me répondit rien; il se contenta de me faire un signe comme pour me remercier. Je continuait mon chemin fort avant examinant en moy-même qui pouvoit être un air¹ aussi extraordinaire..

En regardant devant moy, je revoit un vieillard un peut devant moy, comme la première fois. Je crut d'abord que cettoit un autrés vieillard, ne pouvant (m') imaginez que ce fut le même que je venoit de trouver et laisser derrière moy. Surprit donc d'ou pouvoient venir deux vieillard aussis extraordinaires, je me tournay pour voir si je ne découvrirai rien celui que j'avoit passer; mais ne le voyant point, j'arrivay près de luy qui étoit devant moy et voyant que cettoit le même que celui que j'avois déjà vû, je m'étonnay beaucoup. Mais luy, prenant la parole, et après m'avoir salué avec douceur me dit :

— Bien mon amy vous allers faire votre sermon, votre texte n'est-il pas tirer de l'Evangile selon Saint Luc, Chapitre 21 ? Prenez garde que vos cœurs ne soyent accablé de gourmandise, d'yrrogneries ou des soucis de cette vie, et que ce jour ne vous surprenne subitement.

Ces paroles étant véritablement celle de mon texte, son discours m'étonnant fort, à tel point que je ne savoit à quoy j'en étoit. Mais luy continuant son discours me dit :

— Songé à vos affaires et prêchés fort la parole et la vérité aux hommes et souvenez-vous bien de leur déclaré les maux qui régnent dans le monde les exhortant à fere pénitence et à changer de vie; car il leur est biens nécessaire qu'il en soyent averty, vut qu'il doit arriver dans peut de tems des choses etonnantantes et épouvantables par tout le monde universel, et principalement dans les lieux où les lumières de l'Evangile ont parues et à tous ceux à qui cet evangile a été annoncée. Les lieux seront visité de grande playes de rude et pesant châtiment; je sais, dit ce bon et vénérable vieillard, que vous vous êtes souvent proposé de résigner à votre ministère, et vous avez même formé le dessins de faire votre dernier sermon.

A ses mots, je tombai; et métant relevé il reprit la parole en me disant :

— N'avez point de peur. Quoy que je vous dise quelles sont vos pensées et votre dessin, vous entendrés bien d'autres choses, renforcés vous au Seigneur.

Après ces paroles je fus tout renforcé et élevant les yeux je ne vis plus ce vieillard, il avoit disparut. Celà m'effraya de nouveaux ne sachant ce que cettoit, ni que signifioit ce vieillard qui venoit de me dire mes plus secrette pensées et ce que j'avoit dessin de faire. Car il étoit biens vray que j'avois une ferme résolution de ne plus prêcher, voyant le peu d'effet que mes paroles produisent et je n'en avoit rien dit à personne. Je continuai mon chemin en songeant à toutes ces choses; mais encore pour la troisième foy ce même vieillard m'atendoit sur le chemin, je fut encore plus surprit que les autres fois je ne savoit si je devoit passer plus devant ou bien m'en retourner. Mais, prenant un nouveau courages, je m'avança jusque pres de lui, recommançant à me parler de telle sorte :

— Malheur à vous, si vous délaissé votre ministaire. Car si vous le faite, vous serez punis très rigoureusement, car ce seras avec Dieu que vous aurez à faire et non point avec les homme. Vous ne pouvez échaper de sa main, c'est pourquoy prenez bien garde à ce que vous aurez à faire.

(La suite au prochain numéro.)

1 Lire: personnage.